



Intelligence artificielle et éducation

constats, cadre, cap



Objectif :

Clarifier le cadre d'usage de l'IA à l'école et partager des repères éthiques et pédagogiques communs

1. Diagnostic initial

Résultats du questionnaire proposé sur M@gistère :

- des préoccupations partagées
- des usages divers chez les élèves
- des pratiques diverses chez les professeurs : de l'interdiction à l'expérimentation libre

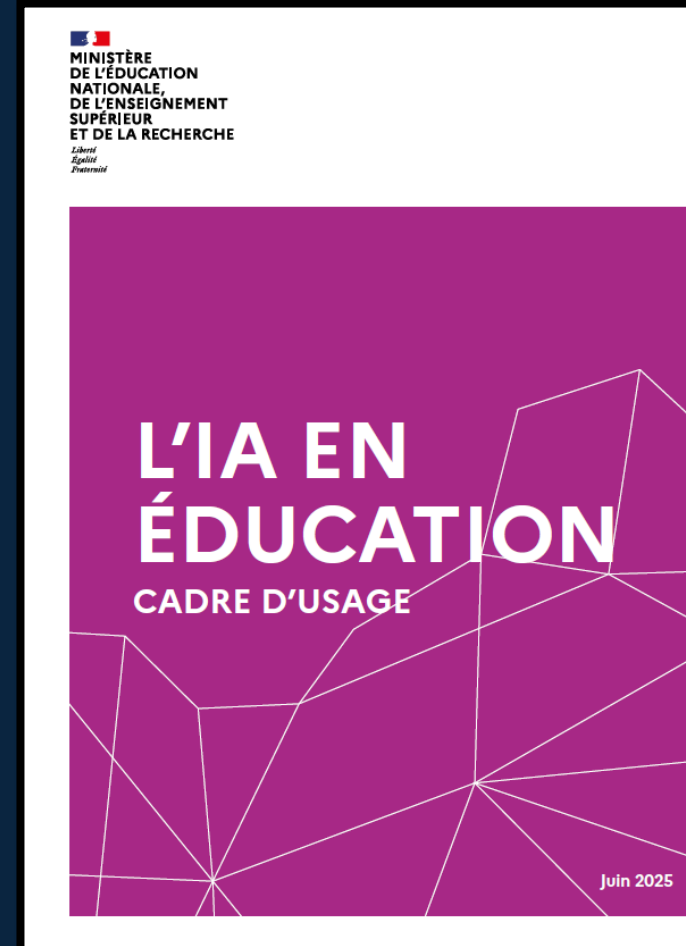
→ besoin d'un **cadre d'usage** commun



2. Le cadre d'usage

Cadre national publié en juin 2025

- tout usage professionnel ou pédagogique doit s'y conformer
- formation obligatoire des élèves (4^e, 2^{de}, 1^{re} CAP)
- intégration progressive dans tous les enseignements



2. Le cadre d'usage

Progressivité des usages

Jusqu'en 5^e	Sensibilisation (observation guidée, pas de manipulation)
4^e et 3^e	Découverte (usage limité, encadré)
Lycée	Utilisation (usage autonome, contextualisé)

2. Le cadre d'usage

Principes fondamentaux

Effort intellectuel :
l'IA assiste, mais
ne remplace pas la
pensée

Humanité, équité,
accessibilité

Sobriété
écologique

Protection des
données

Transparence



fraude = plagiat

3. Vers une pédagogie adaptée à l'ère de l'IA

- des usages auxquels il serait vain de vouloir s'opposer
 - des outils de détection peu fiable
 - aucun devoir n'est imperméable à l'IA
- repenser la valeur ajoutée de l'enseignement



3. Vers une pédagogie adaptée à l'ère de l'IA

- changement de perspective : apprendre > sanctionner
- interroger des pratiques héritées et identifier leurs limites
- saisir l'occasion de transformer ses pratiques, en particulier en matière d'évaluation



TEMPS LONG



DÉMARCHE
RÉFLEXIVITÉ
CRÉATIVITÉ
SINGULARITÉ



AGENTIVITÉ
DES ÉLÈVES
RÉFLEXION
ÉTHIQUE

3. Vers une pédagogie adaptée à l'ère de l'IA

- intégrer l'IA comme objet d'étude
- rendre visibles les démarches (cf. enseignement explicite)
- comparer des productions de générées par l'IA et des productions humaines
- développer l'autonomie intellectuelle



TEMPS LONG



DÉMARCHE
RÉFLEXIVITÉ
CRÉATIVITÉ
SINGULARITÉ



AGENTIVITÉ
DES ÉLÈVES
RÉFLEXION
ÉTHIQUE

3. Vers une pédagogie adaptée à l'ère de l'IA

→ transformer l'évaluation :
recentrer sur le processus
d'apprentissage (brouillons,
plans, *feedbacks*, portfolio),
évaluer la progression, favoriser
l'évaluation formative, diversifier
les modalités d'évaluation (oral,
métacognition, ...)



TEMPS LONG



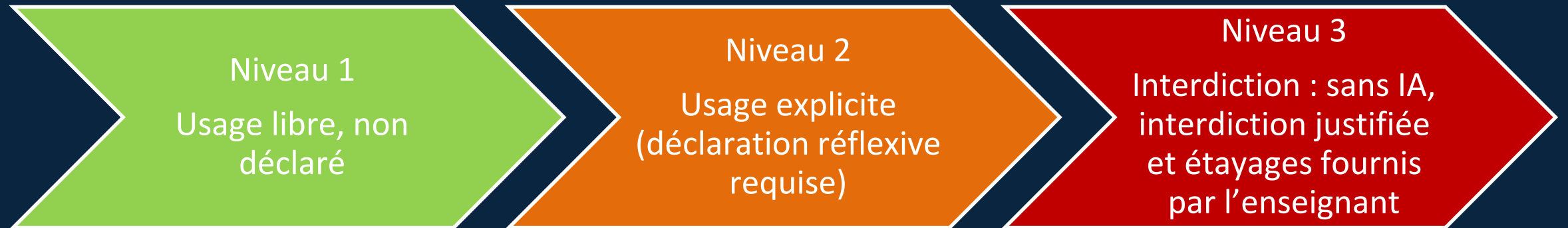
DÉMARCHE
RÉFLEXIVITÉ
CRÉATIVITÉ
SINGULARITÉ



AGENTIVITÉ
DES ÉLÈVES
RÉFLEXION
ÉTHIQUE

3. Vers une pédagogie adaptée à l'ère de l'IA

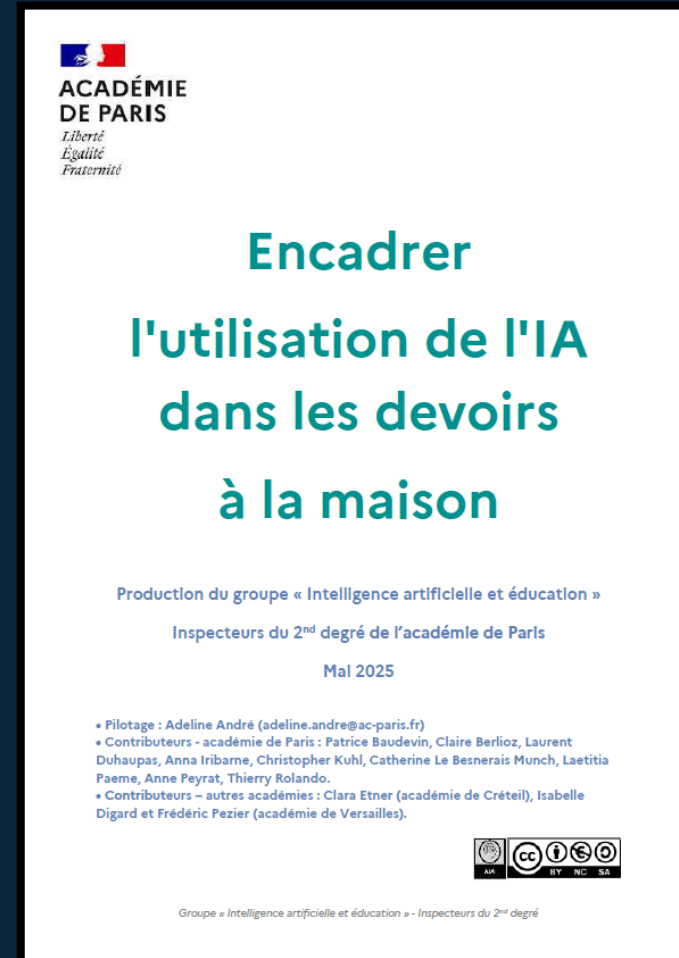
→ adopter, à l'échelle d'une classe, d'une discipline, d'un établissement, un code d'usage de l'IA



3. Vers une pédagogie adaptée à l'ère de l'IA

Quid des devoirs à la maison ?

- adapter les formats (métacognition, traces de travail, oral ...)
- valorisation le processus plutôt que la production
- former les élèves à l'utilisation de l'IA comme assistant de révision ?



3. Vers une pédagogie adaptée à l'ère de l'IA

Quel usage professionnels pour les enseignants ?

- *brainstorming*
- assistance à l'élaboration de scénarios pédagogiques, d'évaluations diagnostiques, d'exercices ...
- planification (cohérence de la séquence, répartition des séances dans un temps contraint, lien évaluation-apprentissages ...)
- création de supports pédagogiques, notamment différenciés

Ouverture

Deux scénarios pédagogiques permettant de réfléchir au cadre d'usage de l'IA



« Triche ou pas triche ? »

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/lettres/enseigner-les-lettres-avec-le-numerique/pour-un-usage-reflechi-de-lintelligence-artificielle/>

La situation :

Léo, élève de 1re, a un devoir de dissertation de français à rendre pour lundi. Il est débordé par ses autres matières et a un match le samedi. Dimanche soir, panique : il n'a rien fait.

Il utilise ChatGPT de trois manières différentes :

- Il lui demande des idées et un plan détaillé sur le sujet.
- Il fait rédiger des parties entières qu'il recopie.
- Il demande à l'IA de corriger son style et améliorer ses phrases.

Le prof remarque que le devoir est bien au-dessus du niveau habituel de Léo. Interrogé, Léo avoue avoir utilisé l'IA mais affirme : "J'ai quand même travaillé, j'ai choisi les idées et j'ai tout relu !"

Questions pour le débat :

1. Léo a-t-il triché en utilisant ChatGPT pour son devoir ? Où placez-vous la limite entre aide technologique et triche ?
2. Cette utilisation est-elle juste par rapport aux autres élèves qui n'utilisent pas l'IA ?
3. Léo a-t-il vraiment appris quelque chose en procédant ainsi ? Comment aurait-il pu utiliser cette aide technologique pour apprendre et progresser ?
4. Quelle devrait être la réaction ou la décision du professeur ?
5. Faut-il interdire l'usage de l'IA dans les devoirs ou apprendre à l'utiliser correctement ?

Cas pratique « L'affaire Léo »